Ce protocole était cohérent avec lui-même et conforme aux standards de l'enquête par sondage. Il annonçait explicitement une marge d'erreur de plus ou moins 5 pour cent au seuil de 95 pour cent et une représentativité géographique de l'échantillon.

6.4.2. Pourquoi ce protocole a été révisé

Renvoi du volume : les trois premières contraintes et la cinquième sont exposées au chapitre 6, section 6.4.2.

La quatrième tient à la nature de l'objet. Le protocole initial mesurait des variables générales, compétences informationnelles, engagement, climat de classe, dont aucune n'est spécifique au manuel numérique de sciences de la vie et de la terre. Le cadre construit dans la partie II appelle au contraire des indicateurs dimension par dimension, que le tableau 10 du chapitre 4 a établis. La révision n'est ici pas subie, elle est le résultat du travail théorique.

6.4.3. Le plan retenu : convenance raisonnée, périmètre resserré sur la 3AC

Une première version de ce plan conservait la cible issue du calcul de Cochran, 384 participants par population, à titre de cible de puissance, et portait sur deux niveaux, la troisième année du collégial et la deuxième année du baccalauréat, avec un panel de quatorze enseignants pour l'étude 2. Cette cible a été abandonnée le 4 novembre 2026, et ses motifs sont exposés ici. La portée de ce plan, cinq populations, deux niveaux, deux chapitres prototypes, quatorze enseignants et leurs classes, excédait ce que le temps restant pour le terrain, la saisie, le nettoyage et l'analyse permettait de traiter avec la rigueur que le chapitre 7 exige de chaque instrument. Un recueil large mais dépouillé à la hâte aurait coûté davantage à la recherche qu'un recueil resserré et traité complètement. Le périmètre a donc été ramené à un seul niveau, la troisième année du collégial. Cette décision est intervenue après le recueil des études 3 et 4 et au terme de celui de l'étude 2 : elle ne fixe aucun effectif à atteindre, elle délimite les données que la thèse retient.

VN-Ch06-3 : Composition régionale du questionnaire enseignants de l'étude 3

Complément du chapitre 6, section 6.4.3

6.4.3. Le plan retenu : convenance raisonnée, périmètre resserré sur la 3AC

Note. Les effectifs obtenus sont ceux des fichiers bruts, avant application des règles de nettoyage décrites au chapitre 7 (7.3.4) ; le chapitre 10 rapporte le journal de nettoyage règle par règle. Neuf académies sont présentes dans le questionnaire enseignants, avec une forte concentration sur Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, région d'ancrage de la recherche et de ses réseaux de diffusion (98 réponses sur 140), suivie de Drâa-Tafilalet

(15) ; les autres académies comptent de une à six réponses et les trois académies du Sud sont absentes. Cette composition est documentée plutôt que corrigée, et aucune comparaison inter-régionale n'est conduite au-delà de l'opposition entre l'académie d'ancrage et le reste de l'échantillon.

Une précision s'impose. Aucune pondération n'est appliquée à ces effectifs, une pondération n'ayant de sens que sur un échantillon probabiliste. La composition régionale et le milieu d'exercice de l'échantillon obtenu sont décrits au chapitre 10, sans comparaison aux effectifs nationaux. L'abandon du plan à quotas ne change rien au régime d'inférence posé en 6.4.4 : il en rend seulement les limites plus visibles.

VN-Ch06-4 : Le recueil à distance : ce qu'il permet, ce qu'il coûte

Complément du chapitre 6, section 6.5

6.5. Le recueil à distance : ce qu'il permet, ce qu'il coûte

6.5.1. Ce que le recueil à distance rend possible

Le choix d'un recueil entièrement à distance a été présenté en 6.4.2 comme une contrainte logistique. Il produit aussi des effets favorables qu'il serait faux de passer sous silence, et qui expliquent que la décision ait été maintenue même là où un recueil en présentiel restait envisageable.

Le premier est la couverture géographique. Un recueil en présentiel se serait concentré, budget oblige, sur quelques régions accessibles, très probablement le Nord et l'axe Rabat-Casablanca. Le recueil à distance rend les douze régions également atteignables, y compris les trois régions du Sud qu'une enquête de terrain aurait presque certainement laissées de côté, même si, dans les faits, aucune réponse n'en est venue (tableau 16). Les effectifs du tableau 16 n'ont pu être réunis que parce que le recueil était distant.

Le second est la réduction du biais de désirabilité lié à la présence du chercheur. Un enseignant qui remplit un journal de bord chez lui, sans observateur, décrit plus librement ses difficultés qu'un enseignant observé en classe. Ce point est important pour une recherche qui s'intéresse aux écarts entre pratique déclarée et pratique effective, écarts qu'Altet et Guibert (2014) ont établis comme un fait empirique régulier.

Le troisième est la traçabilité. Un dispositif numérique produit des traces d'usage horodatées que nul recueil en présentiel ne fournirait à ce niveau de finesse. Ces traces constituent une source objectivée, à laquelle les déclarations des participants peuvent être confrontées.